
La littérature comme capital sémiotique

Joseph Melançon, professeur
Département des littératures
Université Laval

Pour introduire mon propos qui portera plutôt sur la réception des œuvres littéraires, j'aimerais reprendre une anecdote que Violette Morin (1966) racontait, il y a plusieurs années, dans la très sérieuse revue *Communications* pour son article « L'histoire drôle ».

Il s'agit d'une dame qui vient prendre un train et qui constate qu'il est en retard. Elle va voir le chef de gare et lui dit: « Pourquoi y a-t-il des horaires si les trains sont en retard? » Imperturbable, le chef de gare lui répond: « Mais, madame, si tous les trains étaient à temps, pourquoi y aurait-il des salles d'attente? »

Il y a ainsi ceux qui font des horaires de trains, qui planifient les arrivées et les départs et qui savent pourquoi tel train est à dix heures dix, et non à dix heures seize. Il y a ceux qui construisent des gares et qui prévoient des salles d'attente pour loger toute personne qui aurait besoin de se reposer ou de patienter. Mais il y a également les voyageurs, les usagers, les clients qui trouvent des gares déjà construites, des horaires déjà établis, des situations déjà organisées. Ils ne savent pas, eux, pourquoi le train est à dix heures dix et non à dix heures seize, mais ils ont planifié leur propre horaire en conséquence. Ils sont comme des béotiens devant cette construction de l'esprit, savamment conçue. La seule chose qu'ils savent, c'est qu'ils doivent prendre ce train et que ce train est pour eux. C'est leur train. Ne

disons-nous pas toujours : « Je ne veux pas manquer mon train » ? Il y a ici un rapport d'appropriation, dont il faudra reparler.

Le lecteur est un peu comme ce béotien, car il est du côté de la réception, pour ne pas dire de la consommation. Mais c'est peut-être pareil. Les œuvres littéraires sont déjà là, avec tous leurs éléments bien en place. Un personnage, une description, un dialogue, une comparaison, une métaphore, une figure ont, chacun, une position, un rôle, une raison d'être, une fonction. Le lecteur-béotien ne sait pas pourquoi ces choses sont ainsi disposées, mais il sait que c'est à prendre ou à laisser. On lui dit même, parfois, que l'auteur non plus ne le sait pas. La question qu'il ne faut surtout pas poser, c'est pourquoi tel mot, telle action ou tel commentaire n'est pas là où le lecteur l'attendait, là où il était attendu, là où il aurait dû être. Le lecteur doit donc prendre l'œuvre littéraire comme elle est.

Le lecteur, toutefois, devrait se sentir honoré, car c'est uniquement pour lui que l'écrivain écrit, que l'œuvre existe. La preuve, dirait le *Candide* de Voltaire, c'est qu'il la publie. Il publie pour être lu. Rien d'autre ne l'y oblige, bien au contraire. Il aurait souvent toutes les raisons du monde de ne pas publier. Cela lui éviterait parfois des dettes, quelquefois des refus, à l'occasion des frustrations, à plusieurs reprises des humiliations, toujours des malentendus, le « malentendu » dont parle justement Pierre Ouellet dans *Chutes*, auquel il donne le sens de « entendu de travers » (1990 : 31). Mais il ne serait pas écrivain s'il n'était pas lu. Tout comme le train n'existerait pas sans les voyageurs.

J'ai au moins trouvé une première métaphore de la littérature, celle du train. Dommage qu'elle soit aussi banale. Mais elle est une assez bonne figure des relations entre le créateur et le lecteur, entre l'œuvre et sa réception, entre les fictions et leur usage. Essayons alors de mettre en place les principaux éléments de cette réception littéraire dans le cadre que je me suis donné, à savoir « la littérature comme capital sémiotique ». Ces éléments sont la lecture, la littérature et la sémiotique et, bien sûr, je ne l'ai pas oublié, la métaphore qui en résulte.

LA LECTURE

Il y a, à mon avis, en simplifiant beaucoup, trois types de lecture. Il y a, d'abord, la lecture du « mot à mot », celle qui permet de lire à peu près correctement les journaux, les revues, les recettes de cuisine. Elle est fondée sur la compétence de lecture que sanctionne ordinairement l'enseignement primaire. Il suffit de savoir lire une phrase pour savoir lire un paragraphe, un chapitre, un livre. Ce n'est qu'une question de patience et de concentration. C'est une évidence qui a longtemps résisté au doute et on pouvait traverser sept années de primaire, il n'y a pas si longtemps, sans avoir été initié à la lecture d'un livre entier. On a fait depuis de grands progrès, mais je ne suis pas sûr que l'on ne postule pas encore qu'il suffit de connaître sa langue pour savoir lire un texte de fiction, fût-il une fable. Une enquête de Christian Vandendorpe (1989), décrite dans son ouvrage *Apprendre à lire des fables: une approche sémio-cognitive*, a montré, pourtant, qu'il n'en est rien et qu'il faut une habileté particulière pour déchiffrer un récit et comprendre son organisation et sa signification. Il semble bien que la lecture d'un récit demande un apprentissage particulier. Il faut apprendre à lire les indices tout autant que les signes, les distributions tout aussi bien que les mots. Jean-Claude Gagnon (1983) l'a démontré à partir d'une bande dessinée. Les plus doués parviennent facilement à ce palier en autodidacte, mais combien restent dépourvus devant une fiction, n'ayant plus les références courantes et les expériences quotidiennes pour fonder, en réalité, leur lecture, confirmer leur compréhension de l'intrigue, regrouper les éléments épars de la temporalité, en un mot, pour s'y retrouver. Autrefois, cette grande question de la référence passait par le « vraisemblable » et des auteurs comme Corneille et Racine ont été obligés de s'expliquer sur la véracité de l'action théâtrale de leurs œuvres. On savait lire des mots, on ne savait pas lire des fictions.

Il y a, en deuxième lieu, ce que j'appellerais de façon peu révérencieuse une lecture de plage, celle qui se laisse capter par l'histoire, l'intrigue, le suspense, les événements, les références, la surprise, le plaisir. On l'appelle couramment « lecture au premier

degré». Claude Lafarge (1983), plus savant, l'appelle, dans *La valeur littéraire*, « lecture de participation », en ce sens que le lecteur accepte de participer à la fiction, accepte d'être crédule. « Le lecteur, écrit-il, prend parti dans les conflits qui génèrent la trame du récit, adoptant sans recul la présentation des faits internes à l'œuvre, approuvant les bons et condamnant les méchants » (1983 : 222). C'est sans doute pour cette adhésion naïve qu'il la nomme également « lecture triviale ». Il ne la condamne pas pour autant. Il l'observe et, en l'observant, il met au jour l'énigme de la lecture d'une fiction, de son mode d'emploi.

Comment imaginer, en effet, que l'écrivain puisse créer des personnages et des histoires sans désirer que le lecteur y croie. La lecture triviale est probablement celle qu'il souhaite le plus vivement. S'il est vrai que les personnages de fiction ne sont pas des personnes, qu'ils sont des « êtres de papier », et que seule une lecture naïve peut les confondre, il n'empêche que l'existence même de la fiction suppose « l'acceptation momentanée de la fiction comme seule réalité » (Lafarge, 1983 : 210).

Une troisième lecture serait une lecture au second degré, celle qui perçoit la manière, l'intention, la forme, les allusions, les analogies. Pour Lafarge, c'est une lecture lettrée, une lecture à distance ou encore, dans un sens polémique, une lecture dominante. « L'attention à la manière qui caractérise la lecture dominante, écrit-il, n'est rendue possible que par la renonciation du public dominant au plaisir de la croyance naïve, c'est-à-dire par son refus éthique de se soumettre à l'effet des fictions, de « marcher », selon l'expression commune » (Lafarge, 1983 : 211). « Le lecteur légitime se doit de résister à la séduction des fictions tout comme le croyant résiste à la tentation [...] Le lecteur légitime prétend jouer un rôle presque égal à celui de l'auteur, en faisant de sa lecture un travail, une création » (Lafarge, 1983 : 221). Cette lecture créatrice est éminemment souhaitée par le poète, « une voix qui parle à une autre voix », dit joliment et pertinemment Pierre Ouellet (1990 : 29). Ces trois types de lecture peuvent suffire à notre propos.

LA LITTÉRATURE

Pour ne pas trop nous attarder, disons rapidement que la littérature est entendue ici comme une façon de désigner un champ de savoir, un champ épistémique. Il y a, en effet, un champ de connaissances qui s'appelle la littérature, tout comme il y a un champ de connaissances qui s'appelle la géographie, l'histoire, la sociologie ou l'anthropologie. Il s'agit, bien sûr, de savoirs constitués. Je m'explique.

Nous avons tous des connaissances en géographie ou en histoire. Nous pouvons tous discourir sur les reliefs d'un pays, le climat d'une région, les montagnes, les mers, les océans, sans être géographes; de même, nous connaissons tous un certain nombre d'événements du passé sans être historiens. C'est que nous avons tous des connaissances empiriques d'histoire et de géographie, ce que Bacon appelait des « prénotions » et qu'explique fort bien Durkheim (1981 : 31-34). Mais elles ne sont pas organisées en savoir. Elles ne sont pas constituées en intelligence de l'espace, comme celles du géographe¹, ou en intelligence du temps, comme celles de l'historien². Autrement dit, nous pouvons avoir des connaissances empiriques sans connaître, pour autant, la signification, la raison d'être ou la portée de ces connaissances. Il en est un peu ainsi de la littérature, bien que les distinctions ne soient pas aussi évidentes. Nous pouvons lire couramment des fictions: romans, poèmes, drames, comédies, sans être des littéraires. Le littéraire se perçoit en mesure d'articuler ses lectures en champ de savoir. Le littéraire, de toutes les époques, tente de constituer une intelligence du texte de fiction avec des outils d'analyse qui lui sont particuliers et qui sont ceux de la rhétorique, de la poétique, de la narratologie, de la sémiotique, de l'intertextualité ou de tout autre procédé de repérage des modes de signification. Le littéraire prétend qu'il est capable de faire une lecture au second degré, une lecture lettrée, pour reprendre l'expression de Lafarge,

1. Voir Serge Courville, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Sainte-Foy, PUL, 1990.

2. Voir Jean-Paul Bernard (compil.), *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1973.

qu'il est capable de voir derrière l'histoire racontée un autre propos. Voir, par exemple, une parodie de nos deux solitudes derrière une histoire loufoque de funérailles militaires, dans *La guerre, yes sir!* de Roch Carrier (1968), une critique de notre société cléricalisée derrière l'histoire de M. Jodoin dans *Le libraire* de Gérard Bessette (1968), le drame de notre éducation dans *Le torrent* d'Anne Hébert (1976). C'est, en quelque sorte, une lecture comme travail, une lecture à distance, une « attention à la manière ». Cette dernière lecture, tout comme l'étude du géographe ou de l'historien, produit ce que Pierre Bourdieu appelle « un effet de champ » (1984 : 117). Cet effet de champ, c'est précisément la littérature.

La littérature, comme champ constitué de savoir, n'est pas un donné, un « déjà là ». Elle est produite par la lecture, plus précisément par des instances de lecture, pour en bien marquer la légitimité. C'est pourquoi il faut concevoir le corpus d'œuvres désigné par la littérature comme un corpus constitué par des pratiques d'inclusion et d'exclusion des textes. Au cours de son histoire, la littérature a dû créer des frontières et délimiter son espace propre. Ce travail de distinction, d'autonomisation et de légitimité³ s'est accompli et s'accomplit encore, entre autres, par la lecture lettrée.

C'est que la lecture lettrée est amenée à faire des distinctions entre les textes. Il y a d'abord les distinctions de genre : un roman n'est pas une pièce de théâtre et celle-ci n'est pas un essai, et un essai n'est pas un poème. Du moins, habituellement, car tout n'est pas aussi simple, selon André Vidricaire (1980) qui a été responsable de la section « Essais » dans la défunte revue *Livres et auteurs québécois*. Tous ces genres, cependant, ont en commun de refouler dans les ténèbres extérieures les textes qui n'ont pas de genre. Ce faisant, ils excluent déjà un certain nombre d'écrits comme les bulletins de nouvelles, les actes notariés, les ouvrages de critique et tout autre texte qui ne se veut pas de genre fictionnel. Cette exclusion crée un champ. Il y a des textes qui sont littéraires et d'autres qui ne le sont pas. Ainsi s'engendre une extériorité, un dehors du champ, une clôture pour parler comme

3. Voir Joseph Melançon, « L'autonomisation de la littérature : sa taxinomie, ses seuils, sa sémiotique », *Études littéraires*, 20, 1 (printemps-été 1987), p. 17-43.

Roland Barthes (1953 : 8). On peut dire alors que la littérature est un corpus d'œuvres sélectionnées et qu'elle procède du principe de pertinence. Font partie du corpus littéraire toutes les œuvres, et seulement celles-là, qui s'inscrivent dans un genre littéraire. C'est sa première pertinence.

D'autres distinctions, moins nettes et moins souveraines, viennent s'ajouter. Ce sera tantôt le style, tantôt les règles d'unités, tantôt l'originalité, tantôt la qualité de la langue, tantôt la densité de l'expression. Les modes de sélection deviennent plus discutables. Longtemps, une œuvre n'a été retenue que si elle méritait d'être relue. Quoi qu'il en soit, arbitraire ou non, la sélection a fait son œuvre et des sermons sont entrés dans la littérature, comme ceux de Bossuet, des traités sont devenus littéraires, comme celui de la *Méthode* de Descartes. La littérature continue d'opérer des mises à part qui constituent son champ. C'est pourquoi c'est la lecture lettrée qui transforme un texte en œuvre, une rédaction en écriture et un rédacteur en écrivain, « l'écrivain des littéraires », dirait Robert Giroux (1984 : 20), dans son excellente étude sur le statut de l'écrivain, dans *Le spectacle de la littérature : les aléas et les avatars de l'institution*. Il est permis de détester cette lecture lettrée, de la renier, de la maudire, mais elle continue son travail de sélection et de légitimation par l'enseignement, par la critique, par la distribution des prix, par la diffusion médiatique. Si elle se trompe souvent, disent les écrivains, surtout ceux qui ont reçu un mauvais accueil, elle a aussi l'art des repentirs. Elle réhabilite des œuvres rejetées ou oubliées. Elle en abandonne d'autres qu'elle avait pourtant louangées. Je ne donnerai pas d'exemples, mais je vous signale l'étude d'André Marquis (1984) sur la disparition et la résurrection de six écrivains québécois. Retenons simplement que la littérature désigne un champ de savoir sur les textes, lequel savoir engendre, à tort ou à raison, un corpus délimité et identifiable, dont les caractéristiques sont fluctuantes et fragiles. Il y a des pratiques de littérature, tout comme il y a des pratiques d'écriture.

LA SÉMIOTIQUE

Je ne veux pas entrer, ici, dans les diverses définitions de la sémiotique qui a connu un essor fulgurant depuis quelques décennies.

Disons tout de même qu'il y a une sémiotique du texte qui a fait ses preuves et qui ne cesse de progresser. Elle est souvent associée aux études littéraires, au sens de Jakobson (1963 : 211), c'est-à-dire à la description de la signification et non à la critique, qui est plutôt un rapport du lecteur au texte. Je mentionne, pour mémoire, *Sémiotique. L'école de Paris* (Coquet, 1982) et l'ouvrage de vulgarisation du Groupe d'Entrevernes (1979) : *Analyse sémiotique des textes*. Mais cette sémiotique, que l'on appelle aussi la sémiolinguistique à cause de ses rapports fondateurs à la langue, ne se limite pas aux textes littéraires, et les travaux actuels accomplis par des sociologues, des historiens, des philosophes et des mathématiciens montrent assez que la narrativité s'inscrit dans la plupart des activités humaines. Greimas a toujours dit qu'il n'était pas un littéraire.

Il y a aussi une sémiotique d'origine allemande qui nous vient de Charles Morris (1946). Elle fragmente la description du texte en trois catégories d'entendement : la sémantique, la syntaxe et la pragmatique. Mais elle introduit des confusions de concepts qui rendent son utilisation difficile, voire erronée. La sémantique, contre toute logique, est réduite aux références sans prendre en compte le contexte. C'est pourquoi la syntaxe est constituée en secteur distinct de la sémantique, et en deuxième lieu. La pragmatique, enfin, concerne l'usage, une activité particulière qui est détachée du reste. C'est cette pragmatique que Austin (1962) et Searle (1969) ont développée au point où on ne sait plus très bien ce qui relève de l'oral et de son contexte de communication et ce qui relève de l'écrit et de sa réception.

Ces dernières sémiotiques sont toutes des avatars de la sémiotique d'un scientifique américain du XIX^e siècle, nommé Charles S. Peirce (1978). Sa sémiotique, toutefois, n'est nullement fondée sur la langue. Elle définit le signe comme une action et ce signe se donne à entendre comme une unité ternaire et non binaire : non seulement le signifiant et le signifié, mais aussi l'interprétant. Jean Fissette (1990) a publié une introduction à cette sémiotique, qui est fort bien faite.

La sémiotique qui m'intéresse, ici, est plutôt une sorte de sémiotique institutionnelle. Il y a, à cet égard, des signes qui ne viennent ni de la langue, ni du discours, ni de la logique, ni de la réalité, si ce n'est d'une réalité institutionnelle. C'est une réalité

semblable à celle que Marx et Engels attribuaient à la conscience, dans leur ouvrage *L'idéologie allemande*. « La conscience, disaient-ils, représente réellement quelque chose sans représenter quelque chose de réel » (1968 : 60). En brisant le cadre étroit du positivisme, on découvre, comme Baudelaire, « le langage des fleurs et des choses muettes » (1954 : 86). On découvre, plus prosaïquement, que les perceptions, les interprétations, les préjugés, les opinions et les jugements sont des réalités avec lesquelles il faut compter. Ils représentent réellement quelque chose même s'ils sont faux, hors de la réalité. C'est dans ce contexte que Bourdieu (1971) a parlé de « biens symboliques ». La réputation, par exemple, est un bien ; non pas un bien matériel, bien qu'elle soit périssable, mais un bien symbolique. Il en est de même du pouvoir, du savoir, de l'honneur, du respect, de la reconnaissance publique. L'ensemble de ces biens constitue pour chacun un « capital symbolique », souvent plus précieux que tous les autres capitaux, mobiliers ou immobiliers.

Il y a, dans le même sens, des biens sémiotiques. Il y a, en d'autres mots, des biens qui ne sont que des signes. Non plus la « réputation », mais ce qui permet la « réputation », les signes qui la fondent. La « réputation littéraire » est autre chose que la « réputation politique », la « réputation juridique », autre chose que la « réputation sportive ». Les signes de ces réputations ne sont pas du même champ, mais ils constituent pour chaque champ un capital qui peut devenir symbolique. Le champ littéraire n'a pas les mêmes signes de réalité que le champ politique, mais ces signes de réalité littéraires peuvent être investis de sens, être sémantisés, peut-on dire, pour devenir un pouvoir symbolique. Un pouvoir ni politique, ni patronal, ni syndical, mais un pouvoir littéraire. Émile Nelligan, Gabrielle Roy, Anne Hébert, Michel Tremblay ont un pouvoir, au niveau symbolique. À tort ou à raison, ils dominent la scène littéraire. Ils sont adulés ou contestés, comme tout détenteur de pouvoir. Mais ce ne sont pas eux qui ont créé ce pouvoir. Il leur a été prodigué par d'autres. D'autres se sont approprié leur œuvre pour la transformer en pouvoir symbolique. « Mon Nelligan », pouvait dire Louis Dantin (1903 : I-XXXIV), « mon Tremblay », peut dire Michel Bélair (1973), « mon train », dit le voyageur. C'est du pareil au même, comme processus symbolique. Sauf que la sémantisation des signes littéraires est d'ordre institutionnel.

Un lecteur anonyme, un admirateur silencieux ne confèrent aux œuvres aucune valeur symbolique. L'un et l'autre doivent être rattachés à une institution pour conférer une réputation, un pouvoir. Cette institution peut être d'ordre critique, didactique, médiatique, culturel ou autre. Les revues, les journaux, l'enseignement, les prix d'excellence, les entrevues à la radio et à la télévision, les lancements, les tournées de promotion sont autant d'appareils de l'institution littéraire. Pour tout résumer en quelques mots et rendre ce processus complexe un peu plus clair, je dirais, à quelques nuances près, que les biens sémiotiques que constituent les œuvres sont des valeurs d'usage, tandis que les valeurs dont elles sont investies pour devenir des biens symboliques sont des valeurs d'échange. C'est au niveau des échanges, en somme, que la réputation, l'honneur, le respect, la reconnaissance s'établissent. Ces échanges engendrent des valeurs, des valorisations, des « profits de légitimité », dirait Alain Viala (1985 : 43), fondés sur des réalités, en l'occurrence des œuvres littéraires, mais distincts d'elles. L'œuvre de Nelligan est prestigieuse aux yeux de milliers de personnes qui ne l'ont jamais lue. Il en est de même de Réjean Ducharme, d'Antonine Maillet et de combien d'autres.

Dans cette problématique des valeurs d'échange, la littérature, comme corpus d'œuvres établi par les appareils de l'institution littéraire, constitue un capital sémiotique livré, comme une proie, à qui veut bien l'accaparer et lui attacher une nouvelle valeur. *La Scouine*, d'Albert Laberge, pour donner un exemple, était un roman dont les signes étaient ceux de la pornographie pour Mgr Bruchési (1909 : 27), ceux d'un chroniqueur sportif devenu homme de lettres pour Gérard Bessette (1964 : 20), ceux du naturalisme pour Jacques Brunet (1969 : 33). Ce roman de la misère paysanne a été tantôt un roman du terroir, dans la tradition du terroirisme, tantôt une démythification de la terre, bien avant *Trente arpents* (Ringuet, 1938). Son auteur est un grand artiste, selon William-Athanase Baker (1920 : 409), qui l'appelle le « Job des misérables ». Il est un simple témoin, pour Jean Éthier-Blais (1963 : 11), et un écrivain médiocre, pour Réginald Martel (1972 : D-3). C'est ainsi qu'une œuvre close devient une œuvre ouverte, que le sens de la fiction est objet d'expropriation, que l'intenté qui donne sens au discours est approprié par des instances de réception. Il n'y a là ni mauvaise foi, ni complot, ni crétinisme, du moins en théorie. Il y a

tout simplement mise en place d'un circuit de valeurs symboliques, dans un réseau d'échanges entre partenaires de la lecture. Pour le reconnaître, il faut accepter que l'œuvre soit tout autant communication qu'expression de soi, et qui dit communication dit également évaluation, humeur, distorsion, intérêt, malveillance même.

LA MÉTAPHORE CULTURELLE

Le résultat le plus spectaculaire de cette opération qui transforme les valeurs d'usage en valeurs d'échange et engendre, avec des œuvres dépossédées, un capital sémiotique, c'est l'instauration d'une métaphore culturelle. Le procès de lecture des instances institutionnelles produit un changement de lieu, dans le sens que Pierre Ouellet décrit dans le présent ouvrage, et il crée un espace intermédiaire entre l'imaginaire comme condition de production et la matérialité du texte comme condition d'existence de l'œuvre. Cet espace qui n'est ni tout à fait celui de l'imagination, ni tout à fait celui de la réalité empirique, bien qu'il soit et l'un et l'autre, est proprement l'espace et le lieu de la métaphore.

*

* *

Il est pour le moins paradoxal, en définitive, que l'écrivain ne soit jamais défini par son rapport à l'écriture (ce n'est pas parce qu'il écrit qu'il est écrivain), mais plutôt par son rapport à la littérature (c'est parce qu'il est lu qu'il est reconnu écrivain), laquelle lui échappe totalement. Il est ainsi soumis à un changement de statut qui tient, à la fois, de l'écriture et de la lecture. Bien chanceux s'il peut encore exister comme auteur. Je connais nombre d'écrivains qui sont radicalement évincés, au profit du narrateur. Ce narrateur tient lieu, à son tour, de métaphore de l'auteur, à mi-chemin entre un être de papier et un être réel. Quant à l'œuvre, elle survit quelque part entre le ciel, le purgatoire et l'enfer, mais jamais dans son lieu naturel, qui est la terre. Elle flotte dans l'étendue de la mémoire, irréaliste comme le souvenir, mais réelle comme signe, comme trace, comme bien sémiotique. Il y a ainsi un récit à faire, un récit que Jean-Marc Lemelin appelle pertinemment un « récit constitutionnel » (1984: 190), un

récit de la réception littéraire des textes de fiction. Ce serait, à mon avis, le récit d'une métaphorisation culturelle des œuvres littéraires. À cet égard, on pourrait déployer, pour faire exemple, toute une chaîne de transpositions métaphoriques, de la sociologie à l'écologie, sur un seul vers, tout simple mais plein de sève, d'Yves Préfontaine: « Je suis la veine d'un arbre menacé » (1990: 354). Sans doute qu'il n'y reconnaîtrait pas sa signature, mais c'est peut-être le prix à payer pour être un écrivain, dans le régime métaphorique de la littérature comme capital sémiotique.

Bibliographie

- Austin, John L. (1962), *How To Do Things with Words*, Oxford, Clarendon; trad. française: *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- Baker, William-Athanase (1920), « La Scouine », *Le Terroir*, 2, 8-9 (avril-mai), p. 409-412.
- Barthes, Roland (1953), *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- Baudelaire, Charles (1954), « Élévation », dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, p. 86.
- Bélair, Michel (1973), *Le nouveau théâtre québécois*, Montréal, Leméac.
- Bessette, Gérard (1964), « Albert Laberge. De l'art au sport. Une carrière de journaliste-homme de lettres », *Le Devoir*, 4 avril, p. 20.
- Bessette, Gérard (1968), *Le libraire*, Montréal, Le Cercle du livre de France.
- Bourdieu, Pierre (1971), « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, 22, p. 49-126.
- Bourdieu, Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- Bruchési, Paul (1909), « Mandement », *La Vérité*, 7 août, p. 27.
- Brunet, Jacques (1969), *Albert Laberge, sa vie et son œuvre*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Carrier, Roch (1968), *La guerre, yes sir!*, Montréal, Éditions du Jour.
- Coquet, Jean-Claude (1982), *Sémiotique. L'école de Paris*, Paris, Hachette.
- Dantin, Louis (1903), *Émile Nelligan et son œuvre*, Montréal, Beauchemin.
- Durkheim, Émile (1981) [1937], *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- Éthier-Blais, Jean (1963), « Anthologie d'Albert Laberge par Gérard Bessette. Ni Zola, ni Maupassant », *Le Devoir*, 2 mars, p. 11.
- Fisette, Jean (1990), *Introduction à la sémiotique de C.S. Peirce*, Montréal, XYZ.
- Gagnon, Jean-Claude (1983), *Lire une bande dessinée: pratique, théorie, pratiques*, Montréal, Ville-Marie.
- Giroux, Robert (1984), « Le statut de l'écrivain », dans Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin (dir.), *Le spectacle de la littérature: les aléas et les avatars de l'institution*, Montréal, Triptyque, p. 15-61.
- Groupe d'Entrevernes (1979), *Analyse sémiotique des textes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Hébert, Anne (1976), *Le torrent*, Montréal, HMH.
- Jakobson, Roman (1963), *Essai de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Lafarge, Claude (1983), *La valeur littéraire. Figuration littéraire et usages sociaux des fictions*, Paris, Fayard.

- Lemelin, Jean-Marc (1984), « Les paradoxes de l'institution (littéraire) », dans Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin (dir.), *Le spectacle de la littérature: les aléas et les avatars de l'institution*, Montréal, Triptyque, p. 187-210.
- Marquis, André (1984), « Les fluctuations du capital symbolique », dans Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin (dir.), *Le spectacle de la littérature: les aléas et les avatars de l'institution*, Montréal, Triptyque, p. 77-126.
- Martel, Réginald (1972), « Le médiocre roman d'un être fascinant », *La Presse*, 7 octobre, p. D-3.
- Marx, Karl, et Friedrich Engels (1968), *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales.
- Morin, Violette (1966), « L'histoire drôle », *Communications*, 8, p. 102-119.
- Morris, Charles (1946), *Signs, Language and Behavior*, New York, Prentice Hall Duc.
- Ouellet, Pierre (1990), *Chutes: la littérature et ses fins*, Montréal, L'Hexagone (coll. Essais littéraires).
- Peirce, Charles S. (1978), *Écrits sur le signe*, traduction et commentaires de Gérard Delédalle, Paris, Seuil.
- Préfontaine, Yves (1990), *Parole tenue*, Montréal, L'Hexagone.
- Ringuet (1938), *Trente arpents*, Montréal et Paris, Flammarion.
- Searle, John R. (1969), *Speech Acts*, Londres et New York, Cambridge University Press.
- Vandendorpe, Christian (1989), *Apprendre à lire des fables: une approche sémiocognitive*, Montréal, Le Préambule.
- Viala, Alain (1985), *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit.
- Vidricaire, André (1980), « Pour une politique de l'essai en littérature », *Livres et auteurs québécois 1979*, p. 275-282.